



**Agence fédérale
pour la Sécurité
de la Chaîne alimentaire**

DG Politique de contrôle
Relations internationales

CA-Botanique
Food Safety Center
Bd du Jardin botanique, 55
1000 Bruxelles
Tél. 02 211 82 11
Fax. 02 211 86 30

s4.pccb@afsca.be
www.afsca.be

NE 0267.387.230

Contact :

Tel. :

E-mail :

Votre mail de

Votre référence

Notre référence

1586749

Annexes

Date

18-07-2019

Sujet :

Update 2019/18 - Animaux, semences, embryons, œufs à couvrir
et ovocytes

Kyrgyzstan

Le Kyrgyzstan fait partie de l'Union économique eurasiatique.

Les autorités compétente de Kyrgyzstan acceptent les certificats vétérinaires préalablement convenus avec les États membres de l'Union économique eurasiatique.

Par conséquent, les certificats EU-C-U peuvent être utilisés pour l'exportation vers le Kyrgyzstan.

Le Kyrgyzstan figurera désormais également **parmi les pays de l'Union économique eurasiatique** sur le site internet.

Dr. Jean-François Heymans
Directeur général a.i.